

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Fercé-sur-Sarthe se réunira en séance ordinaire
Le 6 avril 2022 à 20 heures dans la salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Délégations du Maire (DIA)
2. Vote des comptes de gestion 2021 : Commune – Auberge - Lotissement
3. Vote des comptes administratifs 2021 : Commune – Auberge - Lotissement
4. Affectation des résultats 2021 au BP 2022 : Commune – Auberge - Lotissement
5. Budget Prévisionnel 2022 : Commune – Auberge – Lotissement
6. Ligne de trésorerie.
7. Convention de mise à disposition de locaux pour l'association des précaires d'Arnage (France Services)
8. Subvention et pistes de financement pour le projet City-Stade.
9. Point Lafarge.
10. Point sur le chantier de l'église.
11. Affaires Diverses.

